



Newsletter « se comprendre » 2/23

Nouvelle formule pour le certificat d'interprétariat

Dès 2024, fini les modules 1 et 2*, pour obtenir le certificat d'interprète communautaire, seul l'examen fait foi. Pour s'y préparer, une nouvelle formation est proposée.

«Le certificat délivré jusqu'à présent aux interprètes communautaires reste reconnu», précise d'emblée Lena Emch-Fassnacht, secrétaire générale d'INTERPRET. Toutefois, dès 2024, la nouvelle procédure pour obtenir le certificat d'interprète communautaire entrera en vigueur. Elle repose sur un examen et une formation proposée mais non imposée aux interprètes. Ce printemps, une vingtaine d'interprètes de Suisse romande ont participé au projet-pilote de formation qui était organisé par INTERPRET et financé par les offices fédéraux (SEM et OFSP). Une préparation à l'examen particulièrement appréciée par les participant.e.s (cf. encadré) avec à la clé plusieurs nouveautés.

Une assise plus large

Traités auparavant en formation continue, les thèmes de l'asile et du juridique sont désormais abordés dès la formation de

base. De même, l'interprétariat par téléphone et par vidéo font partie intégrante du nouveau cursus. «Cela permet d'intégrer les interprètes actifs dans ces deux domaines et, par cette assise plus large, nous offrons la possibilité aux interprètes d'intervenir dans tous les domaines en ayant les compétences initiales nécessaires», explique Lena Emch-Fassnacht. Lors du projet pilote de formation, l'hétérogénéité des participant.e.s a été source d'enrichissement et de prise de conscience de la diversité des pratiques d'interprétariat, comme en témoigne Agnieszka Rey, interprète. «Pour moi, le domaine juridique était très nouveau. J'ai été surprise par la grande différence des interventions par rapport à ce que j'avais l'habitude de faire en milieu scolaire ou dans le domaine de la santé». Thèmes et public plus larges ont cependant représenté un défi pour réaliser une formation commune.

Focus sur les compétences transversales

«Le plus important pour nous était de nous focaliser sur l'acquisition des compétences transversales du métier d'interprète», explique

Carmen Delgado, formatrice et coconceptrice du nouveau cursus. Les connaissances génériques propres à chaque domaine ont été intégrées ici avec parcimonie. «Notre but était de leur donner les connaissances pour jouer leur rôle d'interprète quel que soit le domaine en ayant conscience des spécificités, pas de devenir des experts d'un domaine», précise-t-elle.

Parmi les compétences métier de l'interprète communautaire, les techniques d'entretien, la prise de note, la gestion de la communication interculturelle et des émotions figurent toujours au cœur de la formation de base. Et Carmen Delgado d'ajouter: «En intervention, l'interprète est la seule personne présente qui comprend les deux langues. Elle ou il doit donc assumer la responsabilité de la qualité de sa traduction mais aussi apprendre à gérer sa fatigue et à communiquer ses besoins.»

Fil rouge indispensable

Plus courte, la nouvelle formule est également plus intensive. «90 heures de cours sur dix semaines ont été réalisés lors du projet pilote», explique Lena Emch-Fassnacht tout en précisant que



auf Deutsch lesen



l'évaluation du projet-pilote permettra à INTERPRET d'émettre des recommandations à l'attention des organismes de formation. D'ores et déjà, Carmen Delgado souligne l'importance de veiller à maintenir un solide fil rouge. « Préserver la continuité d'un cours à l'autre est indispensable car les interprètes font appel à plusieurs compétences simultanément et cela favorise l'ancrage des connaissances ».

Binômes linguistiques

La création de binômes linguistiques est une autre nouveauté mise en œuvre lors de la phase-pilote. « Nous avons volontairement choisi d'inscrire deux interprètes par langue », explique Carmen Delgado. Jusqu'à présent, évaluer la pertinence de la traduction des interprètes parlant une langue non comprise par les formateurs restait problématique. « Ainsi, les interprètes pouvaient s'évaluer mutuellement et nous espérons que la constitution de binômes restera possible dans les futures sessions ». D'autant que l'examen prévoit un enregistrement audio de l'interprète afin d'évaluer la prestation par un examinateur parlant la même langue.

Plus de flexibilité

« Cette révision vise à offrir davantage de flexibilité aux interprètes comme aux organismes de formation », explique Lena Emch-Fassnacht. Les candidats pourront se présenter à l'examen quel que soit leur parcours antérieur et choisir de participer à la formation préparatoire ou pas. Sans crainte de perdre en qualité. « L'examen est là pour déterminer si l'interprète dispose des compétences nécessaires à l'exercice du métier », rassure Lena Emch-Fassnacht. Les organismes de formation pourront, quant à eux, adapter les modalités du cours selon les besoins des inter-

prètes et des clients. « C'est positif pour tout le monde. Nous souhaitons que les interprètes actifs soient au bénéfice du certificat. Ce nouveau système, permet d'y accéder plus largement et nous pensons qu'ainsi davantage d'interprètes auront les compétences reconnues pour intervenir », conclut Lena Emch-Fassnacht. (cb)

* www.inter-pret.ch

Participants enthousiastes

« C'était magnifique ! Il y avait des interprètes de tous les domaines d'intervention qui exerçaient ce métier parfois depuis 20 ans. Pour moi, le partage d'expériences a été le plus positif. La formation m'a également aidé à approfondir mon niveau de langue maternelle en travaillant sur le glossaire et en binôme linguistique. C'était très intensif mais je me sens plus en confiance car je sais comment réagir en intervention ».

Sosuna Esayas, interprète pour le tigrinya depuis 11.2022

« Cette formation a été très bénéfique pour comprendre mon rôle d'interprète. Entre avant et après la formation, je vois déjà que mes interventions sont plus fluides. J'ai aussi vu les points sur lesquels je peux m'améliorer comme la précision de la traduction ou le fait de demander de répéter en cas d'incompréhension. Parler la même langue ne suffit pas pour dire que l'on est interprète. On devient interprète par l'expérience, la formation et l'auto-évaluation. »

Agnieszka Rey, interprète pour le polonais depuis 7.2022

L'édito



**Chères lectrices,
Chers lecteurs,**

Le système de formation du domaine de l'interprétariat en Suisse est actuellement en cours de révision. Dès 2024, les interprètes qui auront obtenu le nouveau certificat INTERPRET auront aussi été formé-e-s dans les domaines de la justice et de l'asile, en plus des domaines de la santé, du social et de l'éducation. Cette inclusion de nouveaux domaines dans la première étape du cursus de formation reflète une volonté au niveau national d'établir des standards communs pour l'interprétariat indépendamment du contexte d'intervention.

« Se comprendre » salue cette évolution. Nos interprètes sont en effet très rapidement amené-e-s à intervenir dans ces divers domaines et nous sommes persuadé-e-s qu'ils et elles seront dans le futur encore mieux préparé-e-s pour assurer un travail de qualité sur le terrain. Précision dans la traduction, travail sur le vocabulaire spécifique, mais aussi connaissance des domaines et cadres d'intervention : la diversité des compétences fait la force des interprètes professionnels.

Par opposition aux spécificités rencontrées dans chacun des domaines d'intervention, d'autres éléments sont communs à tous les domaines. La clarté du rôle d'interprète ou une bonne gestion des émotions sont, par exemple, au centre du travail des interprètes. Ceci est d'autant plus important que les interprètes peuvent être confronté-e-s à des situations difficiles ou conflictuelles. En ce sens, nous offrons à nos interprètes des séances de supervision, comme d'autres corps de métier travaillant dans la relation aux autres. « L'invité » de cette édition, superviseur pour « se comprendre » depuis plusieurs années nous fait part de ses réflexions, partageant ainsi son regard sur la question des émotions dans le travail des interprètes.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir dans la lecture de cette édition,

Anne Kristol
Responsable Service d'interprétariat

6 questions à une interprète

Depuis quand êtes-vous interprète ?

Cela fait 17 ans (sourire). Et j'ai rapidement pu commencer la formation d'interprète. C'était très important car je n'avais jamais traduit comme interprète professionnelle.

Dans quels domaines intervenez-vous ?

Au début, j'intervenais surtout en milieu scolaire. Cela dit, on bascule vite vers d'autres domaines en intervenant avec les logopédistes, les psychologues scolaires, le service de l'enfance et de la jeunesse ou la Justice de Paix. Aujourd'hui, le domaine de la santé a pris le dessus. Avec le centre d'expertise de l'AI, par exemple, les demandes ont augmenté. Mais, en portugais, je n'interviens quasiment pas dans le domaine de l'asile.

Même hors domaine « asile », le besoin d'interprète est là ?

Pour les nouveaux arrivants, le besoin reste présent. Le besoin peut aussi rester longtemps surtout pour ceux qui travaillent toute la journée sur les chantiers avec

des collègues non francophones et dont les ressources « scolaires » ou financières peuvent manquer pour suivre un cours de langue.

Quelle évolution de l'interprétariat observez-vous ?

J'ai l'impression que l'on est passé de l'interprétariat vu comme un « service » à une optique de « droit » car faire appel à un interprète est mieux compris et reconnu.



auf Deutsch lesen

A mes débuts, les enseignants ont dû se battre. Ils n'étaient plus d'accord de discuter avec la tante, etc. devant des parents qui ne comprenaient pas ce qui était dit. La sensibilisation des professionnels et le développement de

la formation des interprètes ont également permis d'évoluer vers plus de professionnalisme.

Est-ce un métier éprouvant ?

La formation joue un rôle pour apprendre à « se protéger ». J'ai toutefois la chance de ne pas travailler avec des personnes venues de pays en guerre. Certes, les pro-



Cleozimar Araújo Law, interprète pour le portugais

blématiques peuvent être importantes (placements, violences conjugales, etc.) mais cela ne représente pas la majorité de mes interventions.

Quelles sont vos motivations ?

Pour moi, l'interprétariat est un travail d'utilité publique car on intervient dans tous les secteurs et au niveau de la communication. J'ai appris énormément par ce métier et je vois que notre intervention permet souvent de faire évoluer positivement les situations. Tout cela a contribué à mon engagement durable dans l'interprétariat. (cb)

Vom Vorteil des Dolmetschens für die Sozialarbeit

Der Sozialdienst von Villars-sur-Glâne setzt bei der Begleitung fremdsprachiger Personen auf Dolmetschende.

« Wir wollen nicht riskieren, dass uns die Betroffenen nicht verstehen, und dies womöglich negative Folgen hat. Was der oder die Sozialarbeitende mitteilt und was die betroffene Person zu sagen hat, bildet die Grundlage für das Vertrauensverhältnis, auf dem die Sozialarbeit aufbaut », erklärt Francesco Laini, Leiter des Sozialdienstes von Villars-sur-Glâne. Bei uns werden nur 4–5 Leistungsempfänger mit Hilfe von Dolmetschenden begleitet.

« Die Dolmetscheinsätze sind jedoch regelmässig, weil wir die Betroffenen jeden Monat sehen ». Dank der Werbeaktion für Dolmetscheinsätze, die der Kanton Freiburg vor zwei Jahren lanciert hat, werden mehr Dolmetschende engagiert.



lire en français

Neue Gewohnheit

« Die Aktion kam wie gerufen, denn die Kommunikation mit fremdsprachigen Personen bereitete uns Sorgen. Dolmetschende beizuziehen war aber einfach nicht Teil der « Dienstkultur » », so

Francesco Laini. Seither ist der Einsatz von Dolmetschenden ohne Schwierigkeiten zur Gewohnheit geworden. « In der Sozialarbeit sind wir gewohnt, Gespräche mit zwei oder mehr Personen zu führen. Das Risiko,

dass die Dolmetscherin oder der Dolmetscher die Dynamik stört, ist angesichts des Nutzens gering ». Die Mitarbeitenden loben sowohl die Niederschwelligkeit als auch die Qualität der Dolmetschleistungen. Der Sozialdienst möchte die Zusam-

menarbeit deshalb auch nach der Aktion fortführen.

Optimale Kommunikation

« Das erste Mal, als ich eine Dolmetscherin engagiert habe, ging es nicht anders. Die Person sprach kein Französisch und ich musste mit ihr eine Beziehung aufbauen », erzählt die Sozialarbeiterin Camille Bangerter. Der sprachliche Aspekt war aber nicht der einzige Vorteil, der sich zeigte. « Mit den Dolmetschenden ist die Kommunikation wirklich vollständig. Jede Person kann sich ausdrücken und die kulturellen Komponenten der Identität oder des Gesellschaftsbilds erlauben es, der Person insgesamt besser gerecht zu werden ».

Abschliessend betont Francesco Laini: « Die Ressourcen der Betroffenen zu mobilisieren, Hinderungsgründe zu verstehen und Projekte umzusetzen ist der Kern unseres Berufes. Für all dies ist Kommunikation unverzichtbar. Gelingt sie nicht, ist die Wahrscheinlichkeit, dass eine Person den Weg aus der Sozialhilfe findet, stark reduziert ». (cb)

Les interprètes communautaires en supervision

En triadologie, il arrive que l'interprète soit amené-e à traduire des paroles saturées en émotions, qui reflètent des souffrances parfois indicibles. Ces paroles font brutalement irruption jusque dans le soma et se prolongent dans un sentiment de tristesse, de frustration, d'impuissance à aider qui percute l'image de soi, réveille les fantasmes et parfois même les pulsions destructrices. C'est ce vécu que l'interprète met en délibéré au sein du groupe de supervision.

Principes éthiques et «bonnes pratiques»

Le groupe de supervision s'attachera dans un premier temps à mettre la situation en lien avec les principes éthiques régissant l'interprétariat communautaire: multipartialité, confidentialité, transparence, clarté des rôles, professionnalisme.

Au terme de cette réflexion, il est souvent démontré que l'interprète a agi dans le respect des «bonnes pratiques». Cependant, la charge affective ne s'est pas allée

gée, les interrogations du domaine de la culpabilité voire de l'agressivité n'ont pas trouvé de réponses.

Le paysage émotionnel

L'outil de l'interprète est sa personne, il fait face à ses propres émotions et est confronté à la nécessité de tenir le juste milieu. Le trop et le trop peu d'émotions génèrent des risques qui échappent à la maîtrise du processus:

• Les affects

Trop d'affects est ressenti comme envahissant, paralysant. La mise à distance de l'affect provoque chez le bénéficiaire un ressenti de froideur.

• L'empathie

L'excès d'empathie évolue vers la contagion émotionnelle, biaise la traduction des sentiments. Le manque d'empathie peut générer un ressenti de rejet.

• La résonance culturelle

Lorsque la résonance culturelle est exacerbée, elle crée un conflit de loyauté. La mise à distance du lien culturel provoque

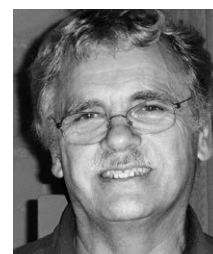
la méfiance, voire l'hostilité.

• La fidélité de la traduction

«Vous êtes là pour traduire et non pour interpréter!» dit le Juge! Soumis à cette injonction, l'interprète est tenté de pratiquer une traduction littérale qui occulte la dimension interculturelle. Si au contraire l'interprète force le trait dans l'interprétation communautaire, il-elle induit en erreur le professionnel et le bénéficiaire.

Pistes pour agir

Amené à accompagner les interprètes en supervision, je suggère – dans un article plus détaillé* – quelques pistes d'action pour comprendre et apprendre à réguler les émotions liées à leur pratique professionnelle.



* La version intégrale de cet article figure sur le site www.secomprendre.ch

Georges Rais
Lic. phil.
Superviseur ARS

Le kiosque de l'interprétariat

Nouveaux locaux

Depuis mai 2023, les **bureaux** du service d'interprétariat «se comprendre» se situent à la route des Arsenaux 9 à Fribourg. Pour toute demande et/ou rencontrer les membres de l'équipe «se comprendre», cette nouvelle adresse est le lieu de travail effectif. **L'adresse de correspondance** du service d'interprétariat reste cependant toujours la même: Bd de Pérolles 55, 1700 Fribourg.

Au prisme du terrain

Le livre «**Traduction et migration: enjeux éthiques et techniques**», édité par les Presses de l'Inalco en 2020 et rédigé par plusieurs auteur-e-s sous la direction de Arnold Castelain, s'appuie sur les témoignages d'expériences, sur le terrain, des professionnel-le-s spécialisé-e-s dans l'accueil des migrants allophones pour mettre en évidence les enjeux de l'interprétariat.

Nouvelles langues

Plusieurs nouvelles langues sont désormais disponibles pour les clients au service «se comprendre». Il s'agit du grec, kinyarwanda, kirundi, urdu, polonais et japonais.



auf Deutsch lesen



auf Deutsch lesen

La liste complète des langues figure sur www.secomprendre.ch. Par ailleurs, toute personne intéressée à travailler comme interprète peut postuler via le site www.secomprendre.ch.

Repères durables

La prise de position de janvier 2017 de la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE) intitulée «**Migrants allophones et système de soins**», livre des repères durables sur le thème de l'interprétariat dans le système de soins. Besoins selon les situations de soins, droits des patients, vulnérabilité des migrants, qualité et sécurité des soins, etc., sont l'objet d'analyses reposant sur plusieurs études suisses ou mises en lien avec le contexte suisse.

www.nek-cne.admin.ch

Après des autorités et tribunaux

Pour s'orienter sur l'interprétariat dans le domaine judiciaire, le site www.inter-pret.ch dispose d'une page complète abordant la législation ou les défis de ce domaine d'intervention exigeant. Plusieurs articles de l'Infothèque

et des références en lien avec différents cantons permettent d'aller plus loin dans ses recherches.

En santé mentale

Disponible en ligne, l'article de Orest Weber et Florence Faucher propose un dossier pédagogique pour les interprètes en intervention dans le domaine de la santé mentale. Un extrait de dialogue, en situation, entre patient-e et clinicien-ne est commenté afin d'illustrer les pratiques et les défis à relever dans ce type d'intervention. www.cairn.info/revue-rhizome-2020-1-page-99.htm

Contact/Impressum

Newsletter octobre 2023

«se comprendre»
Service d'interprétariat communautaire
Caritas Suisse, Département Fribourg,
Boulevard de Pérolles 55, 1705 Fribourg

Pour demander un/e interprète:
026 425 81 30 ou secomprendre@caritas.ch
ou www.secomprendre.ch

Rédaction: Clotilde Buhler (cb), Anne Kristol
Photos: Clotilde Buhler ©
Traduction: Aline Jenni
Graphisme/Impression: Caritas Suisse, Lucerne